



Programme de cofinancement par
l'Union européenne



**PROGRAMME IEV DE
COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
ITALIE TUNISIE 2014-2020**

**AVIS DE SÉLECTION
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS (R4.2-5.1)**

PROJET : « INVASION BIOLOGIQUE MARINE ET PÊCHES : ÉTUDE, ATTÉNUATION DES DOMMAGES ET ADAPTATION DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE » BLEU-ADAPT_IS_3.1_021- - Projet BLUE-ADAPT CUP B74119001090002

OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif de BLUE-ADAPT est d'apporter une réponse rapide à l'invasion du crabe bleu *Portunus Le Segnis*, originaire des océans Indien et Pacifique, qui a récemment envahi les côtes tunisiennes et le détroit de Sicile avec de graves répercussions sur les écosystèmes côtiers et la pêche. En fait, l'espèce interfère considérablement avec les activités de pêche artisanale, endommageant les engins et rendant son utilisation impraticable. Cet objectif sera poursuivi à travers une série d'actions spécifiques, en étroite collaboration avec les entités locales. Les données géographiques combinées aux données environnementales seront utilisées pour mettre en œuvre des pratiques de gestion adaptative.

L'objectif de BLUE-ADAPT est conforme aux principes de protection de l'environnement et de développement durable de détection précoce et de réponse rapide (EDRR) invoqués par les politiques environnementales de l'UE et le règlement de la Commission européenne sur les espèces envahissantes 1143/2014.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Le renforcement des capacités de coopération visant à la prévention et à la gestion des risques environnementaux grâce à l'échange transfrontalier régulier de données et d'informations environnementales, avec une attention particulière à l'habitat marin et côtier.

Un objectif spécifique est représenté par la définition d'une stratégie commune pour préserver et réhabiliter les systèmes marins et garantir le transfert de données et de technologies innovantes et efficaces entre les deux rives.

ACTIVITÉS DU QUARTIER DES PÊCHES ET CROISSANCE BLEUE AU SEIN DU PROJET

Le District Poisson Bleu et Croissance réalisera entre autres les activités suivantes :

- Collecte de données à travers des approches participatives et application de protocoles sur les connaissances écologiques locales en collaboration avec les associations de pêcheurs ;
- Organisation d'événements pour promouvoir le crabe bleu comme produit de la pêche et mettre en place des actions en faveur de la consommation de l'espèce sur le territoire italien à titre d'action pilote.
- Organisation logistique de séminaires et ateliers pour informer et former les différents acteurs sur l'utilisation possible de l'espèce ;
- Production de quatre documentaires vidéo sur le crabe bleu, avec la coordination scientifique de l'UNIPA (Université de Palerme).

Le District Poisson Bleu et Croissance en tant que partenaire du projet « Invasion biologique marine et pêcheries : étude, atténuation des dommages et adaptation dans le contexte du changement climatique », porté par la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, Ministère de l'Agriculture, des Ressources en Eau et pêche (DGPA - MARHP), a une durée de 36 mois qui peut être incluse dans l'objectif programmatique OT3 - Protection de l'environnement et adaptation au changement climatique, dans la Priorité du programme

Le Cosvap recherche une revue de communication qui aura pour rôle de mettre en œuvre la communication du projet, impliquant la société civile des jeunes femmes et des restaurateurs et pêcheurs pour diffuser l'utilisation du crabe bleu.



Programme de cofinancement par
l'Union européenne



**PROGRAMME IEV DE
COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
ITALIE TUNISIE 2014-2020**

ACTIVITÉ

La personne désignée accompagne notamment le client dans la réalisation des activités suivantes

1. mise en œuvre d'actions de communication auprès des chercheurs, des pêcheurs, des restaurateurs et de la société civile
2. Accompagnement dans l'organisation d'initiatives, d'ateliers, de show cooking ,
3. Gestion de la page sociale du Projet et publication d'articles sur le sujet
4. Gestion des relations avec les parties prenantes

CONDITIONS PROFESSIONNELLES D'ADMISSION À LA SÉLECTION

Les conditions d'admission à la sélection objet du présent avis sont, sous peine d'exclusion, les suivantes

- Possession d'un numéro de TVA ;
- Expérience professionnelle antérieure et documentée d'au moins 5 ans en gestion de la communication au sein d'activités de communication
- Solides compétences en communication, en organisation et en présentation ;

MODE D'EXÉCUTION ET DURÉE

Le Professionnel s'engage à exercer son activité en coordination avec le groupe de travail et à cet effet il est attendu que le Professionnel participe à des réunions de coordination avec les sujets susmentionnés, en ligne ou en personne. L'exécution des obligations contractuelles et la parfaite exécution de la prestation confiée. Dans l'exercice de ses fonctions, le professionnel agira en accord et sous la supervision du client (en la personne du coordonnateur de projet). La mission durera à compter de la date de signature du contrat jusqu'à la fin du projet prévue le 31/09/2023 sauf prolongation par la JMA. Le professionnel est tenu de réaliser toutes les activités, y compris les accessoires, nécessaires à la réussite du projet

COMPENSATION

L'indemnité globale pour la durée de la mission, incluant la TVA et les éventuelles charges sociales et sociales, est de 6 100,00 €. Le paiement de l'indemnité s'effectuera en trois (3) tranches comme suit :

- 1- Premier versement égal à 30% du montant convenu après 90 jours à compter de la signature du contrat sur présentation d'une facture et des feuilles de temps dûment complétées ;
- 2- Deuxième versement égal à 30% du montant convenu sur présentation du rapport intermédiaire et réception du deuxième préfinancement par la JMA et présentation de la facture et des feuilles de temps dûment complétées ;
- 3- Troisième versement égal au solde du montant convenu sur présentation de la facture et des feuilles de temps dûment complétées.

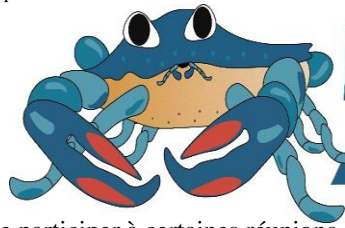
Le début de la collaboration est soumis à l'avis de sélection dûment signé par le représentant du COSVAP.

LIEU DE TRAVAIL

Le candidat pourra exercer son activité de manière indépendante via e-mail ou autres formulaires électroniques, réunions en ligne ou plateforme.



Programme de cofinancement par
l' Union européenne



Bleu - Adapt

**PROGRAMME IEV DE
COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
ITALIE TUNISIE 2014-2020**

S'il est nécessaire de participer à certaines réunions en personne au siège du COSVAP ou chez certains partenaires du projet, l'expert devra assurer sa présence en personne, les frais des missions seront couverts par le budget du projet.

SOUSSION DES CANDIDATURES ET PROCÉDURES DE SÉLECTION

Le formulaire de candidature doit être rempli selon le formulaire ci-joint (Annexe A), daté et signé par le demandeur (l'original, une copie numérisée ou un PDF avec signature numérique sera accepté)

Le dossier de candidature doit être accompagné :

- CV européen (les originaux, copies numérisées ou PDF avec signature numérique seront acceptés) ;
- Une copie d'une pièce d'identité valide ;

La demande de participation doit être envoyée

- par email certifié (PEC) ufficiopesca@consorzio-pec.it

- par courrier ordinaire distrettopesca@gmail.com

- brevi manu via CARMINE 6 MAZARA DEL VALLO

au plus tard le 28 mars 2023 au CA de la Dre Angelita Marino (coordinatrice du projet).

L'objet du mail doit indiquer ce qui suit : « SÉLECTION D'UN RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS – PROJET BLUE ADAPT – CUP B74I19001090002

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Le comité de sélection adoptera les critères de sélection suivants.

Expérience professionnelle dépassant celle requise - 10 points pour chaque année dépassant l'année de participation.

Coordination de la communication des événements nationaux - 1 point chaque année

Coordination de la communication des événements internationaux – 1 point chaque année

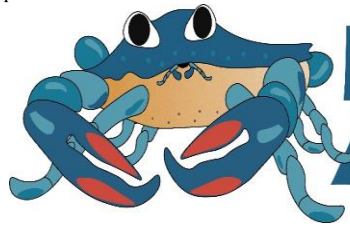
Les éventuels diplômes (diplôme spécifique, master, certificats), qui seront évalués à la discrétion de la commission de jugement pour les besoins du classement final.

La date limite de dépôt des candidatures est le 30 mars 2023. Les programmes reçus à la date prévue seront examinés par la commission désignée par le Conseil d'Administration du COSVAP - District de Pêche Bleue et de Croissance. Si une seule candidature est reçue, la commission analysera le profil envoyé et, si les conditions requises sont remplies, attribuera la mission.





Programme de cofinancement par
l' Union européenne



Bleu - Adapt

PROGRAMME IEV DE
COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
ITALIE TUNISIE 2014-2020

Formulaire de candidature

Le soussigné _____

Né dans le _____

Résident à _____ via _____

N° de téléphone _____ portable _____

E-mail _____ code fiscal _____

demandé

pouvoir participer à la sélection de « - BLU ADAPT PROJECT responsable de la communication

et déclare à cet effet

- être citoyen _____ ;
- jouir des droits civils et politiques de l'État _____ ;
- que je n'ai pas été licencié, exempté ou déclaré terminé de ma relation de travail avec le public Administration;
- ne pas avoir été condamné pour confiscation de fonctions publiques ;
- que les informations fournies dans le curriculum vitae sont véridiques, il faut en être conscient - conformément aux articles 76 et suivants.

le décret présidentiel du 28 décembre 2000 n. 445 - fausses déclarations, faux faits et

l'usage de faux documents est sanctionné par le code pénal et des lois spéciales.

Il déclare notamment disposer des exigences requises mentionnées au point 2 de l'avis.

En ce qui concerne le traitement des données personnelles, le soussigné donne mon consentement au traitement de celles-ci selon les finalités et les méthodes énoncées dans le décret législatif 196/2003.

et tel que modifié ;

1. Curriculum vitae dûment signé ;
2. Photocopie d'une pièce d'identité valide.

3. Autre _____